

# Agrégation interne EPS- Session 2022

## Thématique n°2 du programme : « Le parcours de formation de l'élève en EPS et son évaluation »

### I - « Le parcours de formation de l'élève et son évaluation »

#### Pour définir la notion...

« S'intéresser aux parcours suppose alors la prise en compte de l'expérience telle que la définit Dubet (1994) mais aussi des épreuves rencontrées (Martuccelli, 2006) qui, à terme, révèlent la capacité plus ou moins grande des acteurs à s'y confronter, à les surmonter, pour s'adapter aux changements qu'ils rencontrent ou qu'ils opèrent dans leur environnement social et professionnel. En ce sens, le parcours contient une perspective dynamique qui fait interagir individu et contexte, intégrant projets, surprises, accidents, bifurcations, etc. »

(Thérèse Perez-Roux (2016), « Parcours des enseignants et rapport au travail: quelles conditions pour un épanouissement professionnel ? » in Former les enseignants au XXIème siècle, 2, De Boeck, pp.101-112, dir. Luc Ria. Pour ses références : Dubet, F. (1994). Sociologie de l'expérience. Paris : Seuil. Martuccelli, D. (2006). Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine. Paris : Armand Colin).

La notion de parcours de formation selon Carole Sève (conférence donnée aux journées scientifiques et universitaires de Dijon, 22 décembre 2018 à Dijon → voir diaporama annexé au TD)

La notion de parcours à concevoir à l'inverse de la notion de projet :

- L'idée de projet correspond d'abord à un intérêt porté au but, à la visée pour aller ensuite vers les moyens à mettre en œuvre.
- L'idée de parcours correspond à un intérêt porté au cheminement pour ensuite aller vers les expériences vécues et les apprentissages possibles.

La notion de parcours selon deux points de vue :

- Point de vue interne : le vécu de l'élève, les traces de ces expériences et les apprentissages générés.
- Point de vue externe : la forme du parcours, ses modalités d'agencement (dans le temps et l'espace), les activités proposées et les acquisitions visées...

On peut conclure sur deux grands enjeux liés à la notion de parcours de formation:

- mettre en cohérence les différents enseignements (de projets éclatés à un parcours cohérent)
- s'intéresser au point de vue de l'élève et passer d'une conception formelle à une conception prenant en compte le vécu de l'élève.

D'autres questions, moins spécifiques, se posent également :

- Comment individualiser ces parcours ?
- Quelle progressivité dans la séquence, l'année, le cycle ?
- Quelle contribution à la réussite scolaire et au projet d'orientation ?

## Les connaissances clés

Les connaissances à avoir sont ici essentiellement institutionnelles.

- ➔ Au collège : il vous faut connaître le socle commun et avoir une vision de la façon dont s’y organise la cohérence des différents enseignements ; les EPI et les parcours éducatifs (santé, avenir, citoyen et d’éducation artistique et culturelle) sont également à considérer en tant que parcours de formation en eux-mêmes et en tant qu’éléments à intégrer au socle.
- ➔ Au lycée, c’est plus par les projets (projet d’établissement, d’EPS, d’AS ou encore d’option EPS) et les différentes actions éducatives qu’il est possible de penser la notion de parcours en questionnant la cohérence d’ensemble. Du point de vue de l’élève, avec la réforme du lycée, le parcours de formation de l’élève s’individualise davantage : choix de trois enseignements de spécialité (au lieu des filières génériques L, ES et ES) puis maintien de 2 de ces spécialités en terminale. Les options peuvent aussi venir colorer davantage leur parcours. A noter que Parcoursup, l’application gérant les orientations post bac, fait une place au CV et à toute PJ attestant des expériences et compétences des élèves (JSP, BAFFA, pratique sportive, encadrement, arbitrage...). C’est donc la mise en valeur d’un parcours global de formation qu’on attend de l’élève.

Enseignements communs	Première	Terminale	Enseignements de spécialité	
			Au choix 3 spécialités Première	Au choix 2 spécialités Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h	ARTS	4 h / 6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h	BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h / 6 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an	HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h / 6 h
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h	HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h / 6 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h	LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h / 6 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h	LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h / 6 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>	MATHÉMATIQUES	4 h / 6 h
			NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h / 6 h
			PHYSIQUE CHIMIE	4 h / 6 h
			SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h / 6 h
			SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h / 6 h**
			SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h / 6 h
				<b>12 h</b> / <b>12 h</b>

Enseignements optionnels	Dès la première :	En terminale uniquement :
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Un enseignement en première Deux enseignements possibles en terminale</li> <li>&gt; Libre choix</li> <li>&gt; Durée 3 h</li> </ul>	LANGUE VIVANTE C	MATHÉMATIQUES EXPERTES
	ARTS    EPS	MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
	LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

**Voie générale**

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques  
\*\* Avec un complément de 2 h en physique

Certaines connaissances scientifiques (psychologie ou sciences de l’éducation) pour être utiles pour argumenter de l’intérêt de la notion de « parcours » et justifier de l’efficacité de certaines modalités de mises en œuvre. A vous de faire les ponts et de voir quelles connaissances sont en mesure d’appuyer vos propositions.

## II- Evaluation de l'élève

### Pour définir la notion...

Stéphane Brau-Antony (*Conférence AE.EPS du 15 novembre 2020 à Orléans*) insiste sur la double logique de l'évaluation :

- ➔ **La logique de contrôle**, qui concerne le produit de l'apprentissage. Il s'agit de faire le bilan des acquisitions : c'est l'évaluation dite **sommative**.
- ➔ **La logique de régulation**, qui concerne le processus de l'apprentissage. Il s'agit d'orienter les apprentissages (repérage de l'élève, analyse de ses réussites et erreurs...) : c'est l'évaluation **formative**.

Il distingue ainsi l'évaluation de l'apprentissage et l'évaluation pour l'apprentissage.

Des définitions :

- L'évaluation « désigne l'acte par lequel, à propos d'un évènement, d'un individu ou d'un objet, on émet un jugement en se référant à un ou plusieurs critères » (Noizet et Caverni, 1978).
- « Evaluer consiste à émettre un jugement de valeur, à estimer la valeur de quelque chose ou de quelqu'un (Ardoino et Berger, 1986) ».

**RMQ** : *On voit bien que ces définitions sont de natures différentes. La 1<sup>ère</sup> assez technique qui désigne l'acte et s'appuie sur l'idée de critère. La 2<sup>de</sup> porte davantage sur la fonction de l'évaluation et renvoie notamment à une dimension éthique. Selon la nature du sujet et/ou de vos choix de traitement, le choix telle ou telle définition ou de plusieurs d'entre elles, n'est donc pas neutre.*

Les axes de réflexions autour de l'évaluation s'organisent autour de deux grandes questions :

- Outre les échéances institutionnelles, **quelle fonction** doit jouer l'évaluation (plutôt un outil de contrôle -permettant de mettre une pression, voire de sanctionner les élèves- ou plutôt un outil d'accompagnement) ?
- Quelles **modalités de mise en œuvre** de l'évaluation ? Les débats récents se sont organisés autour des évaluations dites par compétences et de la place de la note mais de nombreuses autres questions se posent : quelle temporalité (n'évaluer qu'en fin d'apprentissage pose problème, évaluer souvent peut aussi être critiquable), quelle tâche (tâche connue, tâche nouvelle), droit à l'erreur ou non... ?

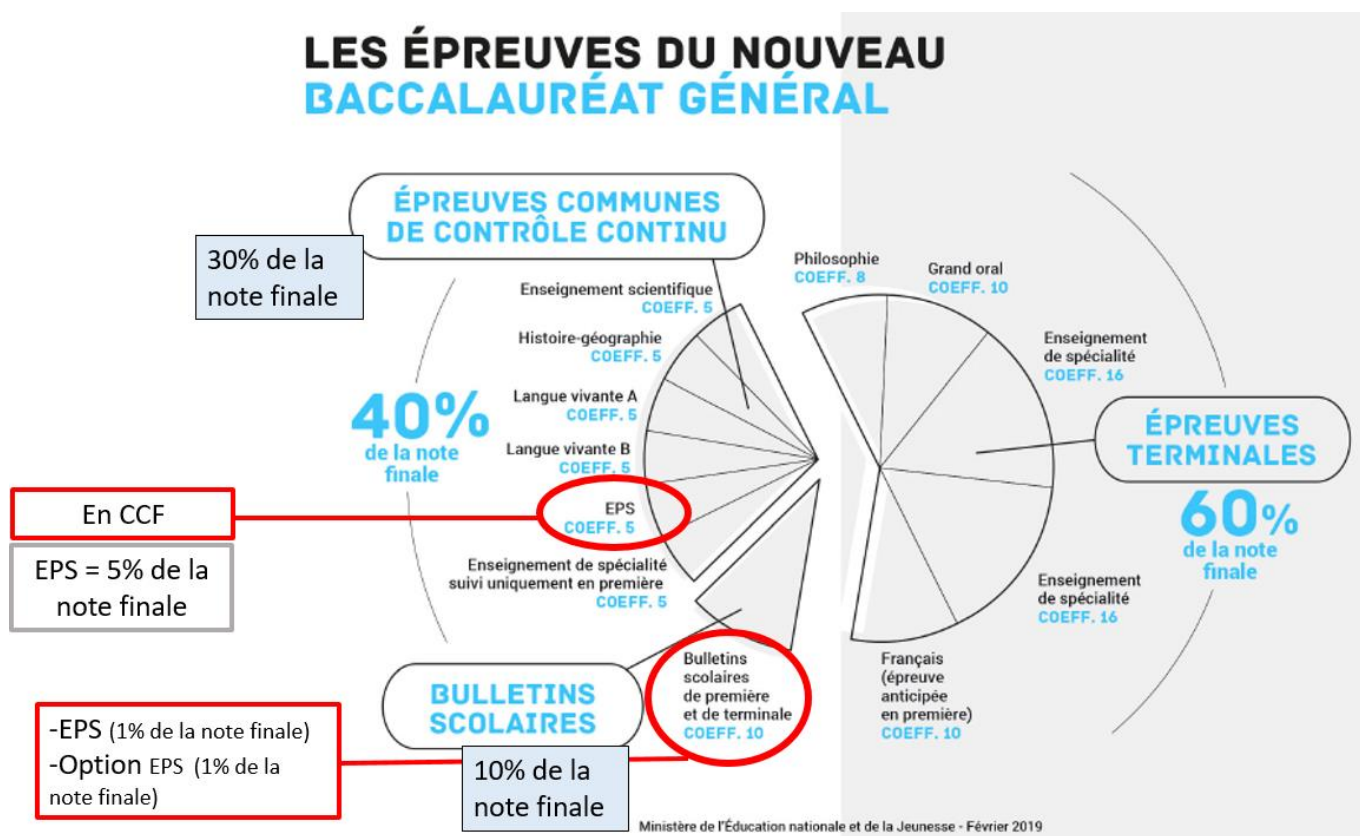
### Les connaissances clés

**Sur le plan institutionnel**, il faut parfaitement connaître les grands attendus de fin de cycle (ce qu'il faut évaluer) liés aux programmes (socle commun et programmes EPS lycée GT et voie professionnelle). Il faut connaître les exigences institutionnelles en matière d'évaluations sommatives et certificatives.

Un point sur l'évaluation au lycée suite à la réforme :

- L'évaluation formative est « instituée » dans les nouveaux programmes («Au cours des situations d'apprentissage et au fil des leçons, les enseignants veilleront à identifier les modes d'engagement des élèves et à les renseigner régulièrement sur leur degré d'acquisition. » - programme EPS LGT 2019)
- L'évaluation sommative se réduit désormais aux seules évaluations liées aux bulletins scolaires de 2de.
- L'évaluation certificative prend deux formes :
  - > 1-Les épreuves en contrôle continu :
    - bulletins scolaires de 1ère et terminale

- Les épreuves communes : elles ponctuent chaque période de formation (1ère et terminale). Les dates sont fixées par l'établissement (en EPS, on parle de CCF : le fonctionnement est resté le même qu'avant la réforme avec 3 épreuves organisées sur l'année de terminale)
- > 2- Les épreuves terminales : 4 épreuves ponctuelles passées en fin d'année de terminale (Philosophie, grand oral et deux spécialités choisie en terminales).



**Sur le plan scientifique**, des axes de réflexions ouverts par S. Brau-Antony :

Stéphane Brau-Anthony & Jean-Pierre Cleuziou, L'évaluation en EPS, 2005 :

« La connaissance du résultats constitue ainsi une variable cruciale de l'apprentissage. [...] Informer celui qui apprend sur la qualité de sa réponse (écarts par rapport au but prescrit par la tâche) peut avoir pour effet une amélioration de sa réponse et une influence sur sa motivation... ». Se plaçant ici du point de vue d'une évaluation pour l'apprentissage, les auteurs énoncent un certain nombre de conditions d'efficacité : des connaissances du résultat fréquentes, des délais de communication rapides, une limitation du nombre d'interventions désapprouvées, des feed-back pertinents qui permettent aux élèves de s'auto-évaluer et d'être plus autonomes...

**Sur le plan pédagogique**, voici différents extraits pour susciter ou alimenter vos réflexions :

André Antibi, La constante macabre, 2003 :

Pour l'auteur, la constante macabre traduit le fait que dans notre système éducatif, une évaluation produit normalement une proportion d'élèves en échec. L'absence de cette proportion d'élèves en échec, lors d'un devoir, ou à un examen, est considéré comme un dysfonctionnement.

« L'existence d'une telle constante, « macabre » traduit une certaine forme d'injustice de notre système d'évaluation qui semble destiné davantage à classer les élèves qu'à évaluer réellement leur connaissances. »

En effet, selon André Antibi, la raison essentielle à l'existence d'un tel processus est le fait que « la société fait jouer au système éducatif un rôle de sélection. » Selon lui, le comportement des enseignants « s'est adapté au contrat implicite dicté par la société. »

Anthony Van de Kerkhove, *Libérons l'école des notes*, 2016 :

« Celle-ci [l'école française] est aujourd'hui dans une incohérence profonde et souffre de cette tension très vive entre d'un côté les objectifs qu'elle affiche, ambitionnant de proposer une école plus juste qui réduiraient les inégalités sociales, et d'un autre côté les pratiques évaluatives qu'elle organise et qui conduisent notamment à produire de l'échec et à mettre en compétition les élèves sans d'ailleurs qu'aucun bénéfice n'en soit tiré par personne. »

« Il semble en fait que ce qui n'est qu'un moyen de situer des acquisitions, la note, devienne en fait dans notre école une finalité en soi. Inversement, les véritables objectifs de développement et d'acquisition ne semblent essentiellement que des moyens pour obtenir de bonnes notes. Le sens de l'apprentissage et donc le rôle de l'école lui-même se trouvent donc plus que réduits, et cela nous amène nécessairement à nous interroger. »

Rapport de l'IGEN n° 2013-072 de juillet 2013 :

« Des pays qui définissent l'évaluation comme devant faire réussir les élèves ou comme devant permettre leur sélection » : les premiers, la Finlande notamment, réduisent considérablement le déterminisme social de la réussite scolaire.

« On ne sait pas ce qu'on évalue, les niveaux de performance ne sont pas définis. Il est impossible de savoir ce que maîtrisent effectivement les élèves et de comparer les résultats d'une classe à l'autre, d'une école ou d'un établissement à l'autre. »

Paul Raoult (Lettre d'information n°40 de la FCPE) :

« Supprimer les notes aura d'ailleurs un effet salvateur : les enseignants devront trouver avec les parents de nouveaux modes de communication, et c'est tant mieux ! »

### III- Mise en relation des termes et problématisation de la thématique

C'est un travail qui doit rester personnel. Il ne sert à rien de plaquer les idées d'autrui. Toutefois, la lecture d'articles, l'échange avec des collègues... bref, la confrontation de points de vue est souvent nécessaire pour avancer.

Dans cet esprit, je vous partage quelques idées.

Mon questionnement autour des liens « parcours de formation » et évaluation »	Mes réponses
L'évaluation est-elle la finalité du parcours de l'élève ou un moyen pour le réussir ?	Nécessairement les deux : - l'évaluation formative doit permettre d'accompagner l'élève, de l'aider à se repérer et à progresser - l'évaluation certificative est indispensable pour valoriser le parcours, permettre à l'élève d'être reconnu et de faire reconnaître ses compétences
Comment l'évaluation peut-elle aider à individualiser les parcours de formation des élèves ?	Si les évaluations diagnostiques débouchent sur de réelles mises en œuvre pédagogiques pour différencier les apprentissages.
Comment faire de l'évaluation un outil accessible et utile à l'élève dans son parcours de formation ?	Par une politique d'équipe ou d'établissement autour de l'auto-évaluation et la mise en place d'outils, d'indicateurs communs.
Comment amener de la cohérence interdisciplinaire ou entre enseignants grâce à l'évaluation ?	Idem.
Comment ne pas être dans l'évaluation permanente au détriment des apprentissages et de la formation de l'élève ?	En ne séparant ce qui relève de l'apprentissage et de l'évaluation : c'est un même processus global pour l'élève, c'est un même acte pour l'enseignant. En ne multipliant les outils d'évaluation : mêmes outils (ou même base d'outil) pour le diagnostic, le formatif et le sommatif.
Etc...	
